

Charte patient Nursing Care

Respect – Qualité – Personnalisation

Votre qualité de vie, nous en prenons soin !

1. Comme pour tout citoyen, la dignité, l'identité, la liberté de penser, de conscience, de croyances, pratiques religieuses, la vie privée d'autrui, doivent être respectées par les deux parties.

Dans ce cadre, Nursing Care se place dans un contexte de non-acharnement thérapeutique, adhérant au concept palliatif tout en acceptant l'euthanasie légalisée.

2. Le patient a le droit d'exprimer ses souhaits et d'exercer ses droits. Nursing Care respectera ses choix en toute impartialité par rapport aux soins prodigués ou à prodiguer.
3. L'équipe du Nursing care est au service et à l'écoute du patient. Elle s'efforcera de répondre à ses besoins, de satisfaire ses désirs, d'assurer son confort, son bien-être et sa sécurité, pour lui assurer la qualité de vie la meilleure qui soit, ceci dans les limites du cadre des compétences professionnelles. L'équipe du Nursing Care cherche la qualité et aspire à l'humanité des soins fournis.
4. La politique de soins du Nursing Care s'articule directement autour des valeurs développées dans notre charte et en conformité avec les droits des patients :
 - a) La dignité et l'humanité sont au cœur de nos préoccupations. Notre équipe apporte une qualité de soins qui est avant tout relationnelle.
 - b) Le patient est la personne décisionnaire pour le suivi d'un traitement. Bien entendu, l'équipe infirmière veillera à appliquer et respecter la prescription médicale écrite, datée et signée par le médecin.
 - c) Dans certains cas, l'équipe soignante pourra toutefois demander la signature d'une décharge pour prévenir toute attitude qui soit considérée comme non assistance à personne en danger (ex : consommation d'aliment sucré ou d'alcool pour des diabétique, refus d'une chaise roulante, ou l'installation d'un lit avec des barreaux afin de prévenir les risques de chutes, etc...).
 - d) La confidentialité des dossiers est au centre de nos actions. Les dossiers administratifs individuels informatisés, contenant les coordonnées du patient et les informations sur le suivi des soins, sont tenus à jour et maintenus confidentiels. Le patient a droit à l'accès à son dossier infirmier sur demande.
 - e) Nos prestations sont effectuées dans l'heure du créneau horaire convenu (sauf changement indiqué le jour précédent). Avec un battement de 1h en fonction des impondérables du planning et des priorités de traitement. (ex : soins prévus à 9h = possibilité d'arrivée entre 8h30 et 9h30)

Les heures de passage sont décidées par l'équipe administrative en fonction des réunions régulières avec l'équipe soignante.
 - f) Les soins sont organisés et dispensés de manière personnalisée.

Le téléphone unique : 0472/567 962

Courriel : info@nursingcare.be

- g) Chaque fois qu'une situation le nécessite, une réunion sera organisée avec les différents intervenants intéressés, dont le médecin traitant.
 - h) Afin de fluidifier la circulation d'informations, nous sommes accessibles préférentiellement de 9h à 17h, au 0472/567 962 , les appels seront traités le plus rapidement possible.
5. Pour assurer la qualité des soins prodigués, le patient veillera :
- a) Prévoir pour les soins d'hygiène, le nécessaire de toilette (gants de toilette, essuies, savon etc... en suffisance).
 - b) Avoir pour les soins de pansements, injections, etc. : le matériel de soins prescrit par le médecin.
 - c) Respecter l'horaire mis en place, (toute demande de modification ou autre sera à adresser au bureau et non au soignant.)
6. Nursing Care est un groupement d'infirmières et d'aides-soignantes qui tiennent à cœur ces valeurs de respect, de qualité et de personnalisation.
- Dans le même esprit, le patient respectera et acceptera les soins prodigués par tous les prestataires sans discrimination de sexe, de race, de culture et quelles que soient les différences techniques propres à chacun. Le patient veillera à préserver l'intégrité physique et morale des prestataires qui le soignent.
- Si tel ne devait être le cas, la proposition de rediriger les soins vers un autre service serait appliquée.
7. En cas de désaccord et/ou de litige, ne pas laisser la situation se dégrader et faire appel directement à la responsable Madame Duribreux Jessica au 0472/567 962 de façon à stopper toute escalade inutile qui pourrait avoir un impact sur la relation.